

Conseil de Paris
Séance des 14, 15 et 16 novembre 2018
Sur proposition de Danielle Simonnet

Vœu pour l'organisation d'un référendum local
sur la reconstruction de l'incinérateur d'Ivry/Paris XIII

Considérant l'enquête publique relative à l'autorisation d'exploiter une unité de valorisation énergétique (UVE), qui s'est déroulée du 22 mai 2018 au 25 juin 2018,

Considérant que cette consultation n'a laissé place à aucune ambiguïté, que sur près de 2000 contributions déposées, une écrasante majorité s'est opposée au projet, que seules 21 contributions se sont prononcées en faveur du programme,

Considérant que cette prise de position citoyenne doit être respectée par les représentant-e-s du peuple, et doit conduire à une remise en question complète d'un projet dont les citoyen-ne-s ne semblent pas vouloir,

Considérant que cette proportion écrasante de réponses défavorables au projet doit conduire à interroger l'ensemble des citoyen-ne-s concerné-e-s sur leur territoire par ce projet afin que chacun-e puisse se prononcer en conscience et démocratiquement,

Considérant l'ensemble des éléments - écologiques, technologiques et financiers - qui conduisent nombre de citoyen-ne-s à estimer que le projet mené par le Syctom est obsolète,

Considérant que l'expertise citoyenne et associative joue un rôle essentiel dans les processus de co-construction démocratique, avec notamment un engagement décisif du collectif 3R et Zéro Waste France, qui ont élaboré un projet alternatif réaliste et ambitieux sur le plan écologique qu'il convient d'étudier sérieusement,

Considérant la prise de conscience populaire sans cesse croissante de l'enjeu de réduire nos déchets et de lutter contre le réchauffement climatique, qui doit nous interpeller et nous appeler à remettre en question des projets qui portent atteinte à notre écosystème,

Considérant l'attachement de la Ville de Paris au respect de la souveraineté du peuple et à la démocratie, et sa volonté de co-construire avec les citoyen-ne-s les projets qui concernent leur territoire,

Sur proposition de Danielle Simonnet, le Conseil de Paris émet le vœu :

- **que soit décidé immédiatement un moratoire sur le projet de reconstruction de l'incinérateur d'Ivry/Paris XIII, que les travaux soient interrompus sans délai**
- **que la Mairie de Paris, en lien avec la Mairie d'Ivry-sur-Seine, organise dans les plus brefs délais un référendum local, en s'appuyant sur les nombreuses réponses défavorables au projet lors de la consultation**
- **que ce référendum se prononce sur la question suivante : « le nouvel incinérateur prévoit de brûler des déchets pendant les 40 prochaines années : êtes-vous pour ou contre sa reconstruction ? »**